

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
 EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
 (en dollars)

non audité

		Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
			Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Mc Dermott Hugo	1.1	Maire	15 438	7 469	8 327	4 164
Morin Jean-Francois	1.2	Conseiller	5 479	2 490	658	329
Bachand Lise	1.3	Conseiller	4 150	2 075		
Beauregard Maire-Josée	1.4	Conseiller	1 330	415		
Lambert Stéphanie	1.5	Conseiller	5 479	2 490	165	82
Richer Lydia	1.6	Conseiller	5 479	2 490		
Drouin Dubreuil Irène	1.7	Conseiller	4 150	2 075		
Lussier Mélissa	1.8	Conseiller	5 479	2 490		
Malo Patrick	1.9	Conseiller	1 330	415		
	2		48 314	22 409	9 150	4 575

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (exemples : MRC, régie, organisme public de transport).